



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 15 décembre 2016

ASSURER À NOTRE INDUSTRIE UNE PLACE DE CHOIX SUR LE MARCHÉ ÉOLIEN

AU MOMENT OÙ SE DEROULENT LES RENCONTRES WINDUSTRY FRANCE, DÉDIÉES AUX THÉMATIQUES INDUSTRIELLES DANS L'ÉOLIEN TERRESTRE ET EN MER, LE SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES FAIT LE BILAN DES BESOINS DES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES DE LA FILIÈRE.

La 5^{ème} édition des Rencontres Windustry France s'est déroulée aujourd'hui à Montpellier. Cet évènement annuel, qui s'inscrit dans le cadre du programme Windustry France, vise à favoriser le développement de l'industrie française dans l'éolien. Cette année, les rencontres ont regroupé plus de 150 personnes autour des principaux donneurs d'ordres de la filière éolienne.

Le développement de la filière éolienne, en France, a été régulièrement confronté à des périodes d'incertitudes qui ont limité les investissements des acteurs industriels. Le marché éolien connaît pourtant depuis plusieurs années une croissance sans précédent dans le monde. Avec les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, 40% de la production d'électricité doit être renouvelable en 2030, la France a désormais les moyens de jouer un rôle important et de valoriser ses atouts industriels.

Pour développer une industrie puissante, compétitive, créatrice de valeur et d'emplois, le positionnement des acteurs économiques, et en particulier des PME¹ et des ETI² doit être renforcé, en France et à l'étranger. Pour cela, Les professionnels de la filière ont identifié trois priorités stratégiques :

1. Amplifier les investissements industriels pour la modernisation des outils de production des entreprises avec le soutien de la Banque Publique d'Investissement :

La France dispose d'un outil remarquable pour moderniser son industrie à travers BPI France qu'il s'agit d'activer et de déployer auprès des PME et ETI sur les filières éoliennes terrestres et maritimes. Le SER propose que BPI France soutienne les industriels dans le financement de leurs moyens de production.

2. Favoriser la formation continue des personnels de l'industrie :

Parallèlement à la modernisation des outils de production, il est indispensable de favoriser la formation continue des personnels de ces entreprises sur les aspects techniques et commerciaux. L'excellence française de l'éolien repose sur des techniciens formés à même de valoriser le savoir-faire de nos entreprises à l'export.

¹ Petites et moyennes entreprises.

² Entreprises de taille intermédiaire.

3. Soutenir les démarches de certifications des entreprises françaises, pour faciliter leur accès aux marchés à forte valeur ajoutée :

L'éolien, du fait notamment de son important degré de technicité, est un marché exigeant en terme de savoir-faire, de compétences et de qualité. La montée en compétence des entreprises françaises se traduit notamment par le déploiement de certifications. Elles sont non seulement un préalable indispensable au référencement des sous-traitants par les entreprises de la filière, mais constituent également un avantage compétitif décisif pour nos entreprises.

Les enjeux économiques liés au positionnement de l'industrie française sur les marchés éoliens dans le monde sont considérables. En 2015, 63 467 MW de nouvelles capacités éoliennes, représentant un marché de plus de 110 Mrd USD, ont été installés. Aujourd'hui, le marché éolien en France représente 15 000 emplois ETP³ directs et indirects, répartis au sein de 450 entreprises sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour que l'industrie française puisse bénéficier du développement exponentiel que connaît l'éolien dans le monde, amplifier ce mouvement en augmentant la compétitivité de nos entreprises est une nécessité.

Contact presse SER : Françoise JOUET - francoise.jouet@enr.fr
01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

A propos de Windustry France : Windustry France est un outil de structuration industrielle, porté par les acteurs de la filière éolienne et soutenu par l'État (Programme des investissements d'avenir). Ouvert à toutes les entreprises volontaires, le projet Windustry France 2.0 est composé de deux volets principaux :

1. L'accompagnement d'entreprises non-actives dans le secteur éolien, afin qu'elles s'y diversifient
 2. La cartographie et la promotion des entreprises de la filière industrielle éolienne, sur le marché français et à l'export
- Plus d'information sur le programme Windustry France : www.windustry.fr

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. Pour suivre le SER : www.enr.fr - twitter : @ser_enr - LinkedIn : Syndicat des énergies renouvelables

³ Equivalent temps plein.